

CONCOURS AGREGATION EXTERNE

Section : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Session 2018

Rapport de jury présenté par :
Madame Sabine CAROTTI,
Présidente du jury

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES	3
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	4
Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales	4
Résultats.....	4
Sujet	4
Rapport.....	4
Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.....	8
Résultats.....	8
Sujet	8
Rapport.....	8
EPREUVES d'ADMISSION.....	10
Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale	10
Rappel de la définition d'épreuve	10
Sujet	10
Rapport.....	12
Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé....	17
Résultats.....	17
Sujets.....	17
Rapport.....	17
Troisième épreuve : Etude critique de dossier	19
Résultats.....	19
Sujets.....	19
Rapport.....	26
CLONCLUSION.....	28
REMERCIEMENTS.....	29
Agrégation de sciences médico-sociales Bibliographie - Juin 2018 - Ouvrages.....	30

Le rapport est rédigé sous la responsabilité de la présidente de jury

- RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

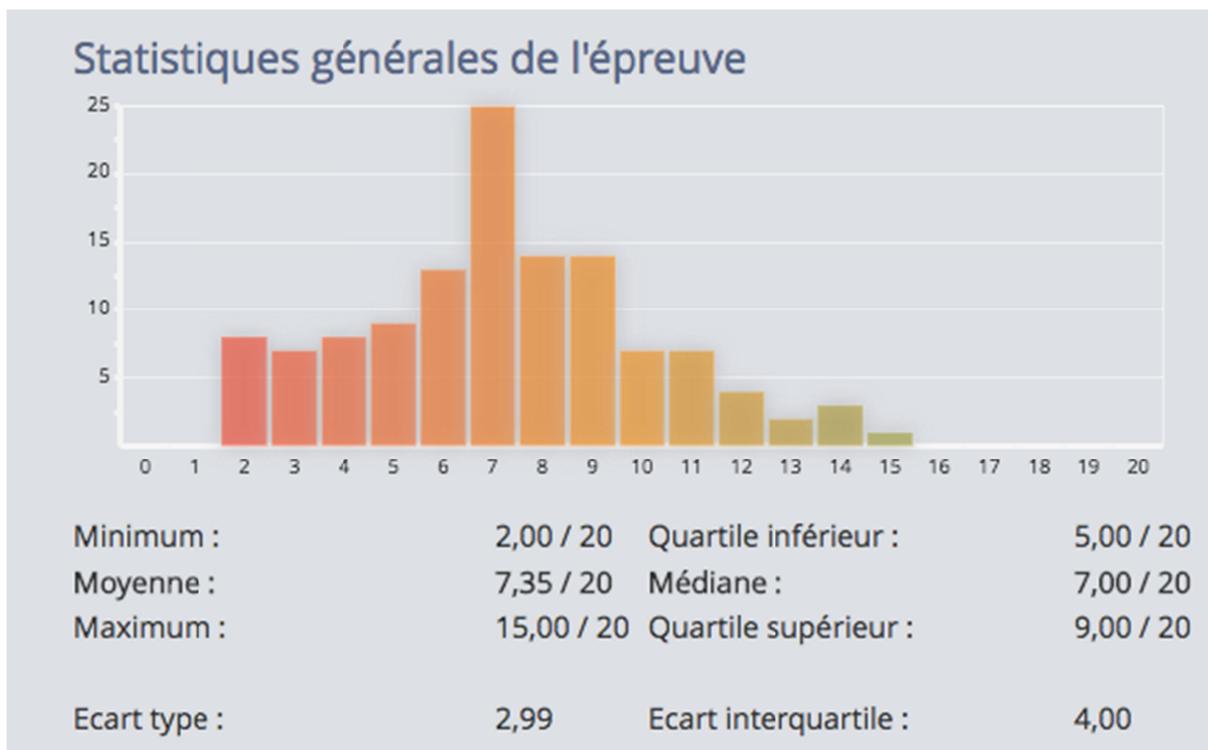
Candidats inscrits :	311
Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité :	122
Candidats admissibles :	10
Candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	9
Candidats proposés pour l'admission :	4
Epreuves d'admissibilité	
Meilleure Moyenne	16
Moyenne générale des candidats admissibles	12,80
Epreuves d'admission	
Meilleure moyenne	14,33
Moyenne générale des candidats admis	08,45
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Meilleure moyenne	13,62
Moyenne générale des candidats admis	09,80

- EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats



Sujet

Etat, collectivités territoriales, organismes publics, syndicats de salariés, organisations patronales, associations, professionnels concourent à la mise en œuvre de la protection sociale.

La multiplicité de ces acteurs vous paraît-elle source d'une trop grande complexité ou la garantie d'un ajustement optimum de l'offre de services aux besoins des populations bénéficiaires ?

Rapport

Le barème de correction mettait l'accent sur cinq critères :

- le choix d'une problématique pertinente développée dans un plan reflétant l'argumentation,
- l'interrogation même sur la notion de complexité ainsi que la dimension temporelle de cette complexité,
- les mécanismes de cette complexité,
- les effets multidimensionnels du fonctionnement, jugé ou non complexe, des mécanismes de la protection sociale
- la présence de références théoriques et la qualité d'écriture.

Les attentes pouvaient se décliner ainsi :

1 – Introduction :

La présence d'une introduction proposant une problématisation du sujet traité, une définition de la protection sociale et la présentation d'un plan cohérent avec la problématisation.

2 – La construction de la complexité :

La complexité résulte d'une construction historique (temporelle) qui met en jeu des institutions et des principes.

3 – Les mécanismes de fonctionnement :

Insister sur la diversité des prestations et des services, la multiplicité des acteurs, dans un ou plusieurs périmètres. Il s'agit là à travers un ou plusieurs exemples, de montrer la complexité en action.

4 – les forces et les limites de la complexité

5 – expression écrite (orthographe, style)

NB : les références bibliographiques pouvaient apparaître dans la partie 4 mais également dans les autres parties. Elles ne font pas l'objet d'une notation spécifique, mais leur présence, ou leur absence, pondère la notation de chacune des parties.

Des points forts :

Une connaissance globale de la protection sociale

Comme les années précédentes, les candidats ont, dans leur grande majorité, une connaissance satisfaisante de l'organisation de la protection sociale, de sa géographie institutionnelle, et des principales étapes qui en marquent la construction et la mise en œuvre. Les hors sujets sont peu fréquents, les copies abandonnées en cours d'épreuve inexistantes, en revanche des copies essaient de traiter le sujet de façon très synthétique au risque de paraître sommaires et simplistes.

Une acculturation certaine

Cette culture de la protection sociale semble avoir été acquise principalement dans des manuels généralistes dont on retrouve parfois des fragments explicites et des films, militants ou documentaires semblent avoir servis de support à plusieurs candidats. (La Sociale de Gilles Perret...)

Un intérêt réel

Enfin, on devine dans bien des copies l'intérêt quasi personnel des candidats pour le sujet abordé. Il arrive que cet intérêt déborde la sphère académique pour s'avancer sur le terrain du militantisme.

De nombreuses marges de progression

La construction d'une problématique

Le sujet proposé énonçait dans son premier paragraphe un ensemble d'institutions, non exhaustif d'ailleurs, concourant à la mise en œuvre de la protection sociale. De nombreux candidats se sont engouffrés dans cette liste pour présenter de manière plus détaillée les institutions et services indiqués. Or, le sujet interrogeait l'impact d'une éventuelle complexité sur la qualité et l'efficacité, voire l'efficience, de la protection sociale au regard des besoins et demandes à couvrir. Il importait au candidat de transformer

cet énoncé en un problème et de montrer que plusieurs réponses étaient alors possibles. L'articulation de ces réponses se déclinant dans un plan.

Cette problématique ne pouvait pas se contenter de paraphraser le sujet, voire même d'en faire un « copier-coller », il fallait se demander les raisons qui pouvaient conduire à poser ainsi le sujet, définir les principaux termes, délimiter le champ – la protection sociale ne se limite pas à l'assurance-maladie-, et sur cette base, construire un plan, apparent éventuellement, implicite certainement, mais toujours existant.

Utiliser l'histoire

Pour traiter de nombreux sujets, l'histoire peut n'avoir qu'un intérêt mineur, il arrive trop souvent que les candidats utilisent l'histoire de la protection sociale comme un préalable leur permettant de montrer leur culture générale sur le sujet. Au cours des années précédentes nous avons signalé plusieurs fois le peu d'intérêt d'une telle démarche.

Le sujet proposé en 2018 rompait avec cette logique car la complexité actuelle de la protection sociale résulte largement d'une sédimentation historique. Dès lors il pouvait être utile de faire appel à l'histoire à l'unique condition de recourir à l'histoire pour rendre compte de la complexité en ne s'intéressant pas à la chronologie en soi mais en montrant par exemple comment chaque séquence temporelle invente de nouveaux dispositifs sans éliminer certaines strates antérieures.

Une absence de démonstration

Dans leur grande majorité, les candidats ont abordé le sujet en prenant l'énoncé comme un fait non discutable. Or le discours sur la complexité de la protection sociale peut être interrogé, discuté et contesté. Cette absence de préalable conduisant de nombreux candidats à retomber sur un plan classique : la complexité versus l'ajustement optimum face aux évolutions des demandes ou des besoins de la population.

Or, il était possible à partir de l'analyse de quelques exemples (les prestations familiales, l'assurance-chômage, les minima sociaux, etc.) de montrer par le fonctionnement de ces dispositifs la réalité ou non de leur complexité et leur capacité à répondre, ou non, aux besoins et demandes de la population. Il était possible aussi de s'intéresser non pas directement aux dispositifs mais plutôt aux mécanismes (prestations en nature ou en espèces, financement par les cotisations ou par l'impôt). La complexité -ou son absence- ne se postule pas, le raisonnement s'appuyant sur des exemples pertinents choisis par le candidat doit la démontrer.

Cette absence de démonstration, qui est récurrente d'une session après l'autre, constitue le handicap le plus sévère dont souffrent les travaux que nous avons eu à juger.

Une absence trop fréquente de conclusion

Il y a encore trop de copies dépourvues de conclusion ou dont la conclusion est seulement formelle. Les candidats doivent pourtant veiller à soigner ce volet de leur dissertation. La conclusion est en effet le signe d'une réflexion menée à son terme et parfaitement maîtrisée. S'agissant du sujet à traiter, elle apparaissait d'autant plus nécessaire qu'il était posé sous la forme d'une interrogation. Or, rares sont les copies dont la conclusion s'est achevée en le mettant en perspective avec un sujet voisin, ou encore, en le projetant dans l'avenir.

Des références trop lointaines

L'usage de références académiques ne semble pas encore avoir été intégré par les candidats. Certes les auteurs des manuels usuels figurent souvent dans les références citées. On attend cependant des candidats à une agrégation qu'ils aient une connaissance plus avancée des travaux de recherche des organismes qui interviennent dans le champ de la protection sociale.

Si pour la première fois, nous avons vu cité des titres de documentaires et surtout d'un film, cela s'explique par le fait que ce film a fait l'objet de nombreuses projections dans les réseaux sociaux.

Les débats dans la presse spécialisée sont rarement repris. Par exemple, ceux présents dans les revues comme Informations sociales, la Revue française des affaires sociales ne figurent pratiquement jamais dans les références bibliographiques.

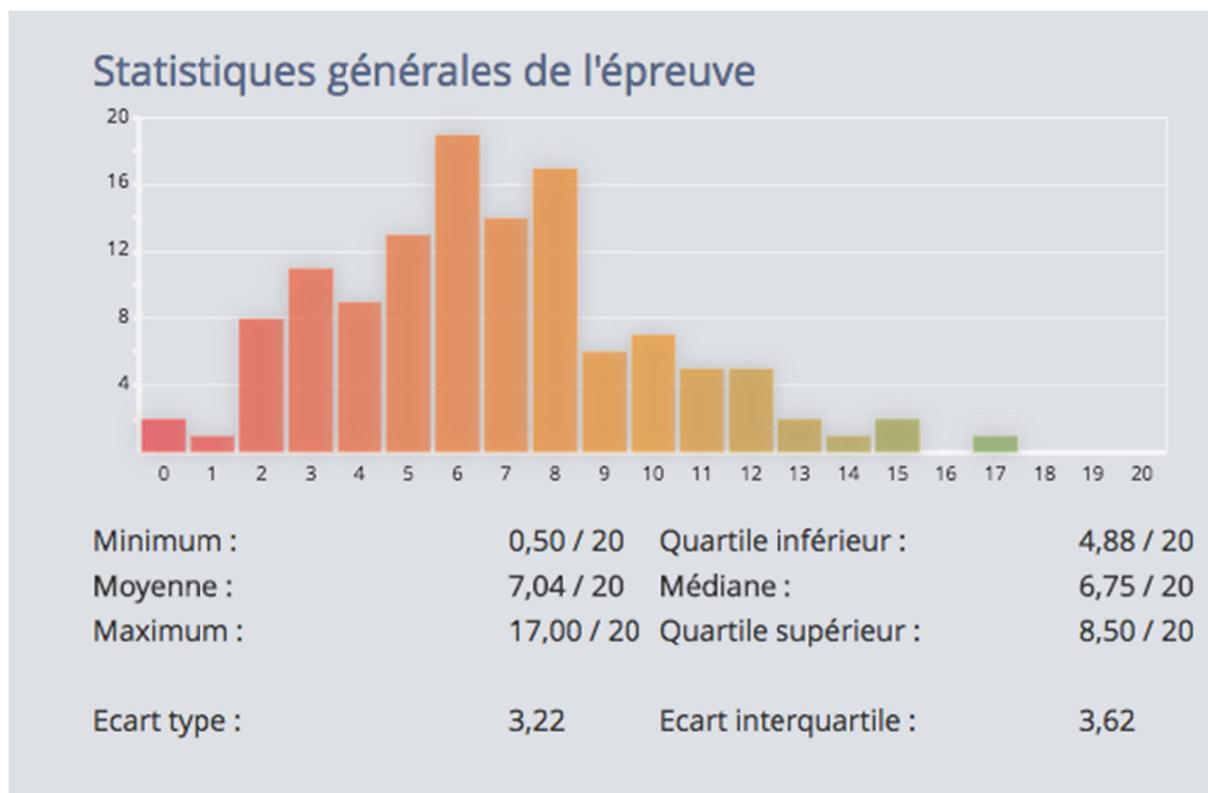
Cette année encore, une forme améliorable

Qu'il s'agisse de la qualité d'écriture, de l'orthographe et de la grammaire, la forme des copies est encore largement perfectible. De très nombreuses copies souffrent d'un manque de relecture évident. A ce niveau de concours, ces lacunes nous paraissent difficilement acceptables.

Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats



Sujet

Politique de santé et « santé dans toutes les politiques », fondements, freins, levier, mise en œuvre.

Rapport

La plupart des copies étaient correctement structurées avec introduction, annonce d'un plan, structurations en parties, et conclusion. Globalement, leur contenu objective une bonne connaissance du système de soin notamment historique.

Cependant, ces connaissances historiques restent souvent simplement énoncées et parfois sans rapport direct avec le sujet. Des lacunes concernant les concepts fondamentaux de santé publique (tels que la promotion de la santé, les déterminants sociaux de la santé, la santé dans toutes les politiques, etc.) empêchent souvent de développer l'analyse.

Ainsi, il manquait régulièrement la définition de la problématique (notamment ce qu'est une politique de santé) et le contenu était souvent descriptif (*notamment la question interrogeait sur les freins, ils n'ont pas été abordés par de nombreux candidats qui ont juste décrit le système et son évolution sans analyse critique*).

Dans le même ordre d'idée, la description du fonctionnement du système et des politiques de santé est souvent mécanique, linéaire voire naïve : le ministère prend une décision, relayée par les ARS et mise en œuvre par les professionnels, etc.

Pourtant dans la santé, les mécanismes de la décision sont complexes, soumis à de nombreuses influences, ainsi que les déterminants des pratiques des institutions et des professionnels. Ces éléments sont importants à prendre en compte pour nuancer une description du système et de son fonctionnement qui serait sinon trop idéalisée et qui ne permettrait pas de comprendre les difficultés à atteindre les objectifs de santé.

Dans de nombreux cas, l'action publique en faveur de la santé de la population était limitée à la question des soins curatifs ce qui rendait alors difficile de voir en quoi les autres politiques de l'Etat peuvent contribuer à la santé de la population. De même, les inégalités sociales de santé étaient souvent réduites à des inégalités d'accès aux soins.

Le manque de connaissances des concepts et des organisations influençant directement ou non la santé ont laissé de nombreux contenus hors sujet.

Certaines copies sortent cependant du lot avec des connaissances au service de l'analyse qui montrent des capacités à porter un regard critique sur des systèmes complexes en évolution permanente.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale

Résultats

Moyenne : 6,78

Meilleure note : 15

Rappel de la définition d'épreuve

Durée 5 h - coefficient 3

« À partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale, le candidat est conduit à analyser et à mettre en œuvre des méthodes caractérisant les démarches en santé et action sociale. L'épreuve se déroule sur poste informatique muni des logiciels indiqués au programme du concours »

La liste des logiciels indiqués au programme du concours est la suivante :

- Suite bureautique composée :
 - de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
 - de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)
- Philcarto version 5.7x
- Coucoucarto version 0.2
- Gantt project version 2.6.6
- ProjectLibre version 1.5.9
- Freemind 1.0.1
- Epi-info 7.1.3.3

Les versions des logiciels ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

Sujet

L'Association ! Dsanté a pour objet d'initier et d'accompagner des projets en vue d'améliorer la santé des habitants d'un territoire.

Elle s'emploie à réduire les inégalités sociales de santé en intervenant aussi bien auprès des autorités que de ses personnes ressources ou encore directement auprès de ses habitants. A cet effet, elle peut gérer,

coordonner et évaluer des projets, mettre en œuvre des actions d'éducation et de promotion à la santé, développer les partenariats, organiser et animer des formations, assister des porteurs de projet et renforcer leurs compétences, etc...

Cette jeune association porte un projet de lutte contre le VIH sur la zone transfrontalière franco-brésilienne, constituée de part et d'autre des rives du fleuve Oyapock.

Ce projet « Oyapock, Coopération, Santé » (OCS) comporte les trois volets suivants :

- Volet 1 Formation
- Volet 2 Prévention combinée
- Volet 3 Centro de apoio/centre de soutien communautaire associatif

Partie 1

A l'appui de la documentation communiquée, identifiez les spécificités du territoire transfrontalier franco-brésilien qui vous semblent nécessaires à prendre en considération pour élaborer un projet de santé publique tel que OCS.

Présentez de manière schématique les liens entre chacune de ces spécificités et les différentes dimensions d'un projet.

Vous justifierez par un commentaire les liens que vous aurez mis en évidence.

Partie 2

Une enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques a été menée en population à Saint Georges de l'Oyapock et à Oiapoque. Cette enquête doit permettre d'orienter la suite du « Volet Formation » du projet OCS et de lancer un programme d'éducation à la santé.

Le protocole de l'enquête, le questionnaire et les réponses obtenues sous forme de base de données vous sont communiqués sur la clé USB. Le questionnaire vous est aussi fourni en version imprimée.

Présentez votre démarche d'analyse des données recueillies

Cette présentation sera illustrée en appui sur la base présentée.

Partie 3

L'évaluation du « Volet centre de soutien communautaire associatif » est à concevoir.

Déterminez trois indicateurs d'évaluation majeurs de ce volet du projet.

Proposez une démarche d'évaluation pour chacun de ces indicateurs.

L'ensemble des travaux réalisés sera enregistré par vos soins sur la clé USB à votre disposition, dans le temps imparti pour l'épreuve.

Annexes

- Annexe 1 : « Projet Oyapock, coopération santé »

Document interne à l'Association !Dsanté
OCS_Presentation_Comite_de_selection_PCIA.pdf

- Annexes 2 : Fiches projet correspondant aux différents volets du projet Documents internes à l'Association !Dsanté, 2018
 - OCS_Fiche projet_Centro de apoio_V3.pdf
 - OCS_Fiche projet_Formation_0.6.fr.pdf
 - OCS_Fiche projet_Prévention combinée V2.pptx.pdf
- Annexe 3 : Programmes de coopération au titre de l'objectif «coopération territoriale européenne» : caractéristiques du territoire Interreg Amazonie
 - Source : Programme opérationnel de coopération territoriale Interreg Amazonie 2014-2020, Collectivité territoriale de Guyane, 2014, en ligne sur <https://www.ctguyane.fr>, Consulté le 13 mars 2018
 - Territoire_Interreg Amazonie_PCIA_2014_2020.docx
- Annexe 4 : La stratégie de santé pour les Outre-Mer
 - ORS Guyane, 2016, en ligne sur www.ors-guyane.org
 - Strategie_Sante_Outre-mer.pdf
- Annexes 5 : Enquête de suivi du « Volet Formation » du projet OCS Documents internes à l'Association !Dsanté, 2017
 - Le protocole d'enquête : 2017_ProtocoloEnq_VIH_CD_Extrait.docx
 - Le questionnaire : 2017_OCS_QuestionnaireComplet.pdf, présenté aussi en format imprimé
 - La base de données : ASE_OCS_FR V0.4.xlsx

Les annexes sont en format numérique et accessibles sur la clé USB mise à votre disposition.

Rapport

Le sujet comportait trois parties, pouvant être traitées de manière indépendante les unes des autres.

En lien avec le programme de l'agrégation externe de Sciences médico-sociales, il visait à permettre d'apprécier les compétences méthodologiques suivantes des candidats :

- En matière de méthodologie de la recherche de terrain (cf. 4.1 du programme du concours) :
 - Etude d'une population, d'un état, d'une situation, d'une organisation sanitaire ou sociale, d'un besoin (1ère partie)
 - Méthodes et techniques d'enquête : recueil, traitement, analyse de données (quantitatives/qualitatives) (2ème partie)
- En matière de méthodologie de l'intervention en santé et action sociale (cf. 4.2 du programme du concours) :
 - Conduite de projet : projet d'action sanitaire et social, projet personnalisé (1ère partie)
- En matière de méthodologie de l'évaluation des politiques publiques en santé et action sociale (cf. 4.3 du programme du concours):
 - Démarche et outils d'évaluation des projets sociaux et de santé (3ème partie)

Remarques générales

Cette épreuve a une singularité forte : « elle se déroule sur poste informatique ». Pour être au maximum de leurs capacités pendant celle-ci, les candidats doivent donc avoir un usage courant du poste informatique et de ses logiciels de base, tels que les outils bureautiques et maîtriser les fondamentaux de la recherche documentaire dans l'espace numérique. Des réflexes et comportements adaptés à cet usage doivent être

acquis bien avant l'épreuve, en cohérence avec le Certificat informatique et internet C2I2E. A titre d'illustration :

- la sauvegarde régulière des travaux pendant l'épreuve,
- l'utilisation d'un périphérique extérieur (clé USB, imprimante si besoin) sur le poste,
- la lecture d'un ou plusieurs documents à l'écran,
- la saisie rapide de texte,
- la connaissance des bases de la gestion documentaire numérique (création, stockage, nommage d'un ensemble de documents),
- la maîtrise des fonctionnalités de base d'un outil de traitement de texte (mise en forme automatisée d'un document avec pagination, format (ex. police, paragraphe, styles), sommaire automatique),
- la recherche sur internet via un moteur de recherche
- l'usage des outils correcteurs de texte
- ou encore l'usage de l'insertion de formes ou d'objets pour réaliser un schéma.

Le niveau de maîtrise de base requis pour aborder cette épreuve dans les meilleures conditions n'est aujourd'hui pas acquis par l'ensemble des candidats admissibles au concours, ce qui peut freiner l'expression des compétences méthodologiques attendues.

Le poste informatique est aujourd'hui le support de la majeure partie des outils pédagogiques d'un enseignant, et un professeur agrégé ne peut en avoir un usage que ponctuel et trop limité. Le jury ne saurait trop recommander à tous les futurs candidats de s'employer à acquérir cette maîtrise de l'outil dès le début de leur préparation au concours. De nombreux sites et tutos gratuits proposent une aide à cette acquisition. Une utilisation régulière de l'outil complètera aisément cet apprentissage pratique et théorique et permettra aux futurs candidats de défendre au mieux leur candidature au concours.

La maîtrise des compétences du C2I attendue de tout enseignant doit, pour la discipline SMS, être complétée par la maîtrise de l'utilisation de certains logiciels en lien avec l'expertise disciplinaire dont la liste est publiée chaque année. Il est à noter que le traitement et la gestion informatisée de données sur tableur est une compétence transversale aux différentes méthodologies du secteur santé-social.

Pour autant, la maîtrise d'un logiciel figurant dans la définition de l'épreuve ne doit pas entraîner son usage automatique pendant l'épreuve si le sujet ne s'y prête pas. En effet, le choix des logiciels utilisés pendant l'épreuve fait l'objet d'une évaluation des compétences du candidat par le jury et doit donc découler de l'intérêt de l'utilisation du logiciel pour développer son raisonnement, participer à l'expression de ses compétences méthodologiques.

Cette épreuve a également pour particularité de « partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale ». Le sujet s'appuie donc sur des situations concrètes et le jury attend des candidats qu'ils prennent en compte le cadre opérationnel décrit et son contexte, qu'ils en mènent une analyse fine au service des choix méthodologiques qu'ils seront amenés à faire. Les connaissances doivent être mobilisées au profit de ces situations, et non pas de manière générale.

Le jury attend enfin un document ou un ensemble documentaire de bonne qualité et communicant. Aucune réponse ne saurait comprendre un unique « copier-coller » d'internet ou de la documentation fournie; **tous les éléments d'information utiles pour répondre à la question doivent être mis au service d'un raisonnement et d'une réflexion personnelle**. Par ailleurs, toute citation doit être signalée de manière claire et référencée.

Partie 1

A partir de la présentation du projet « Oyapock, Coopération, Santé », visant à stopper l'épidémie de VIH sur le territoire transfrontalier franco-brésilien le long du fleuve Oyapock, le jury souhaitait évaluer les compétences des candidats à analyser une documentation, à identifier les spécificités du territoire concerné par le projet et à les mettre en lien, de manière schématique, avec les différentes dimensions d'un projet de santé publique. Les liens mis en évidence devaient être commentés.

Le jury attendait une présentation des principales spécificités du territoire transfrontalier franco-brésilien concerné par le projet « Oyapock, Coopération, Santé », comme l'indiquait bien la question.

Le jury a regretté lorsque les candidats ont cité des caractéristiques portant sur l'ensemble de l'espace de coopération couvert par le Programme Interreg Amazonie 2014-2020 qui est bien plus vaste, et dont les caractéristiques n'étaient pas toujours les mêmes. Malgré son caractère transfrontalier, le territoire du projet est marqué par une forte cohérence géographique et naturelle, avec une place prépondérante de la forêt amazonienne et l'importance d'un grand fleuve, considéré comme un lieu de vie, d'échanges et de communication, qui structure le territoire et organise la vie économique et sociale des populations.

Le jury attendait une référence aux différentes dimensions d'un projet de santé publique et une mise en lien des spécificités du territoire avec chacune de ces dimensions. A titre d'illustration :

- managérial :
 - o manque de ressources qualifiées,
- impact social/public cible :
 - o mobilité des populations sur le territoire :
 - population qui vit indifféremment sur l'une ou l'autre des rives du fleuve en décalage avec les règles imposées par les États nations
 - nombreuses populations vulnérables : orpailleurs légaux et clandestins, travailleur(se)s du sexe, pêcheurs, populations migrant vers la Guyane française
 - o niveau d'instruction faible,
 - o multiculturalisme,
 - o pauvreté,
 - o accès réduit aux soins,
 - o difficultés d'observance des patients atteints du VIH suivis par le CDPS St Georges et résidant à Oiapoque, source de précarité
- impact environnemental/règlementaire :
 - o territoire vaste et peu peuplé,
 - o absence de libre circulation des personnes,
 - o systèmes juridiques différents,
 - o contraintes administratives pouvant augmenter la précarité,
- organisationnel :
 - o spécificités des voies de communication, de transport (passage du fleuve)
 - o manque en réseau téléphonie internet,
 - o multilinguisme, langues officielles différentes sur les deux espaces du territoire,
 - o notions et repères temporels différents...

Ces liens devaient être schématisés de manière pertinente. Un commentaire pour chaque nature de lien mis en évidence était attendu. L'adaptation aux dimensions du projet OCS était valorisée.

Dans cette partie, il était important que les spécificités du territoire citées soient justes : ne pas interpréter des spécificités qui ne sont pas identifiables dans la documentation fournie et dont la source n'est pas communiquée par ailleurs. La source documentaire des spécificités du territoire devait être précisée.

Le jury a observé des confusions entre les étapes (ex. émergence, cadrage, préparation, etc.) et les dimensions d'un projet, mais également des manques (ex. « l'évaluation » est une dimension à ne pas oublier), et des erreurs (exemple : « la formation des acteurs de santé » n'est pas une dimension constitutive d'un projet de santé publique complexe).

Une présentation logique est attendue : on ne la perçoit pas toujours dans les schémas proposés par les candidats, et les liens présentés n'ont pas toujours été argumentés.

Partie 2

A travers la communication d'un protocole d'enquête, d'un questionnaire, et d'une base de données, le jury souhaitait évaluer les compétences des candidats en matière de méthodologie de recueil, de traitement et d'analyse de données. Au delà de leur savoir-faire, leurs capacités pédagogiques, c'est-à-dire leurs capacités à transmettre ce savoir-faire, étaient ici appréciées.

Voici les grandes étapes de la démarche d'analyse des données que le jury attendait que les candidats présentent :

- Première étape : une analyse de la validité des données de la base ; en effet, avant toute exploitation de données, il convient de s'assurer de la validité des données d'une base, pour poser un cadre d'interprétation des résultats. Les interrogations à se poser sont ici multiples et le jury attendait seulement quelques illustrations. A ce titre, le candidat pouvait proposer de :
 - vérifier le respect du protocole de l'enquête à travers l'analyse du contenu de la base de données (ex. la base de données n'inclut-elle que des enquêtés âgés au minimum de 18 ans ? les refus de participer à l'enquête sont-ils indiqués ?),
 - vérifier si les données saisies étaient conformes au questionnaire et ne comprenaient pas de valeurs incohérentes (ex. la question C18 a-t-elle été renseignée par des enquêtés ayant répondu « Non » à la question « C17 » ?),
 - ou encore faire un état des données et/ou des questionnaires exploitables (ex. quel a été le nombre d'enquêtés sollicités ? Parmi ces enquêtés, combien ont effectivement répondu au questionnaire ? Ont-ils tous répondu à toutes les questions ?)
- Deuxième étape : Une analyse du questionnaire au regard des objectifs de l'enquête, en vue de déterminer des hypothèses d'analyse de la base de données ; il s'agissait ici de vérifier si le questionnaire et la méthodologie proposés répondaient bien aux objectifs de l'enquête précisés dans le protocole (ex. les questions posées permettent-elles bien d'évaluer les éventuels freins à la contraception ? les conditions d'enquête ne risquent-elles pas d'entraîner des biais dans les réponses recueillies, à prendre en compte dans l'interprétation des résultats ?), et de déterminer des hypothèses à tester dans l'étape suivante (ex. le préservatif est-il connu de tous les répondants à l'enquête comme protecteur de la transmission du VIH ? Quel est le profil des répondants ayant les pratiques les plus discriminatoires envers les PVVIH ?)
- Troisième étape : la vérification des hypothèses via une analyse des données ; une simple analyse descriptive des données illustrées par quelques représentations graphiques montrant que le candidat maîtrise au moins un logiciel d'analyse de données était ici attendue. L'illustration du savoir-faire du candidat était ici évaluée, à savoir : la pertinence du choix du type et de l'habillage

du graphique, la maîtrise du logiciel d'analyse de données, et la pertinence du choix des données présentées en lien avec les hypothèses formulées précédemment. La démonstration de la maîtrise de méthodes d'analyse plus complexes (ex. analyse multifactorielle, analyse par classification, etc.) a été valorisée. Les résultats présentés ont été considérés comme significatifs dès lors qu'ils répondaient à l'hypothèse posée, soit mettant en évidence que les résultats étaient conformes à l'attendu, soit qu'au contraire, ils n'étaient pas attendus, et qu'ils permettaient de répondre à la question posée, à savoir : les objectifs du « volet formation » du projet OCS sont-ils en adéquation avec les connaissances et les pratiques de la population enquêtée ?

- Quatrième étape : l'analyse des résultats présentés à titre d'illustration, mise en relation avec la question posée ; le jury a apprécié lorsque les candidats ont montré leur capacité à commenter les résultats obtenus au regard du cadre d'interprétation des données posé en amont et rappelé à quelle question ces résultats avaient pour objectif de répondre, voire étaient mis en perspective dans un contexte plus large.

Dans cette partie, le jury a identifié une confusion des candidats entre démonstration de la maîtrise des logiciels d'analyse des données et utilisation de cette maîtrise au service d'une démarche d'analyse de base de données, ce qui était attendu.

Par ailleurs, la démonstration de cette maîtrise a souvent montré des approximations, voire des fautes, que l'insuffisance de la maîtrise par ces candidats de l'outil numérique peut avoir facilité, ou un manque de préparation de l'épreuve.

Partie 3 :

Dans la partie 3 il s'agissait de déterminer trois indicateurs majeurs d'un des volets du projet le « Volet centre de soutien communautaire associatif », et de proposer pour chacun d'eux une démarche d'évaluation.

La présentation préalable de l'objet d'évaluation était indispensable.

Le jury attendait du candidat qu'il montre sa capacité à penser la méthodologie d'évaluation dans un cadre particulier, que soient cités des indicateurs spécifiques, valides, reproductibles... et que soit proposée pour chacun d'eux une démarche concrète (population cible, outils, modalités...) assurant le recueil des données nécessaires à leur évaluation.

Comme pour l'ensemble des parties de cette épreuve, le jury a apprécié la logique de la réflexion développée par les candidats, menée de manière contextualisée et prenant appui sur une connaissance réelle des méthodologies (référence au programme du concours).

Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 09,8/20

Meilleure note : 17/20

Sujets

Les politiques du logement en direction des ménages
Liens entre les générations et protection sociale
Travail, santé, handicap : contextes et évolutions
Solidarité par les droits, solidarité par l'engagement
L'observation du social par les pouvoirs publics`
Les professions de santé : missions, compétences et pouvoirs
La police sanitaire
La protection sociale : crises, réformes et conflits sociaux
Lutter contre la pauvreté : plans, dispositifs, résultats

Rapport

Rappel de la définition d'épreuve :

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 45 minutes, entretien : 15 minutes)
- Coefficient 3

L'épreuve permet d'apprécier l'exactitude et l'actualisation des connaissances, leur mobilisation dans un objectif de formation au plus haut niveau post baccalauréat, la rigueur de la démarche pédagogique ainsi que les qualités d'expression et de communication.

Pour la préparation de la leçon, le candidat a accès aux ouvrages et documents de la bibliothèque du concours et dispose de la possibilité de consulter des documents en ligne d'accès libre.

Les sujets des leçons couvraient les grands champs thématiques du programme de l'agrégation. Leurs domaines étaient plus ou moins vastes et tous nécessitaient une problématisation.

Le temps de préparation doit permettre au candidat de poser la problématique puis de construire un développement synthétique prenant en compte l'évolution de la question, les données actuelles, les interrogations ou débats qu'elle suscite, les perspectives envisageables.

Une définition critique des termes et des concepts du sujet est attendue par le jury.

Une approche universitaire et pluridisciplinaire est requise. Les différents champs de connaissance mobilisés (historique, économique, juridique, sociologique...) doivent se nourrir mutuellement et fonder la cohérence du développement. Des éléments de comparaison avec les systèmes étrangers, voire une mise en perspective internationale sont particulièrement appréciés. Le candidat doit être à même d'avoir une réflexion théorique, mais les données concrètes (principales données financières et macro-économiques, montant et coût des prestations, ...) et liées aux questions d'actualité doivent être présentes.

La leçon a une durée déterminée de 45 minutes qui doit être impérativement respectée. La maîtrise du temps d'exposé est un critère d'appréciation du jury. La construction de la leçon doit faire apparaître les choix que le candidat a été conduit à faire pour traiter le sujet de la leçon.

Lors de la préparation, il est important que le candidat mesure le temps de sa présentation. Les quarante-cinq minutes prévues permettent de délivrer la leçon au niveau requis pour le concours de l'agrégation. Il n'en est pas de même lors de prestations de vingt minutes...

Le jury rappelle qu'il s'agit d'une leçon.

En disant cela on a tout dit, ou presque : il faut paraître enthousiaste, éviter les généralités et survols, agrémenter son propos par des illustrations appropriées, ne pas trop lire son texte...

Le jury a apprécié, dans la majeure partie des cas, une approche problématisée de la leçon, sa formalisation dans un plan structuré et cohérent ainsi que le respect de ce plan et le traitement rigoureux de la problématique dans les développements.

Le jury a regretté que plusieurs candidats aient adopté des plans descriptifs au détriment d'une approche problématisée du thème de la leçon. Dans d'autres cas, le déroulement de la leçon ne reflétait pas la problématique annoncée.

Outre la qualité des développements, des raisonnements et argumentations, le jury a particulièrement apprécié les leçons pour lesquelles les candidats ont adopté une démarche susceptible d'être réinvestie dans un enseignement. Il souligne également l'intérêt qui s'attache à l'illustration des développements théoriques par des références historiques, internationales ou institutionnelles ainsi que par des données et des exemples concrets.

Le jury a apprécié la qualité des supports qui facilitent la démonstration. Il recommande toutefois de ne pas multiplier leur nombre et de privilégier leur qualité. Il est enfin indispensable de présenter, en fin d'exposé, la bibliographie et la sitographie utilisées.

Lors de l'entretien, avec toujours l'exposé en appui, le jury cherche à explorer l'étendue des connaissances liées au sujet, demande des explicitations, suggère des pistes de réflexion, et ce quel que soit le caractère plus ou moins focalisé du sujet.

La réactivité du candidat, l'honnêteté de ses réponses, la pertinence de la réflexion qu'il mène souvent avec le jury, sont des éléments qui participent de la qualité de l'entretien. Les argumentations développées doivent être rigoureuses, appuyées sur des réflexions scientifiques et ne doivent pas négliger l'apport de données concrètes.

Troisième épreuve : Etude critique de dossier

Préparation 4 h ; Durée 1 h ; coefficient 3

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 8,8

Meilleure note : 14

Sujets

Titre du dossier	Composition du dossier
<p>La lutte contre la fraude sociale</p>	<p>Document 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fraudes et protection sociale ○ Jean-Marc SAUVÉ ○ Acte de colloque, Les entretiens du Conseil d'Etat, Cycle de colloques en droit social ○ Février 2011 ○ 8 pages <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La lutte contre la fraude aux cotisations sociales ○ Rapport officiel ○ Cour des comptes ○ Septembre 2017 ○ 10 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les fraudes aux prestations sociales ○ Rapport officiel ○ Délégation nationale à la lutte contre la fraude ○ 2017 ○ 9 pages <p>Document 4</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Lutte contre la fraude aux prestations sociales : à quel prix pour les droits des usagers ? ○ Rapport officiel ○ Défenseur des droits ○ Septembre 2017 ○ 3 pages
<p>L'observance thérapeutique est-elle l'affaire du patient ou du médecin ?</p>	<p>Document 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les enjeux de l'observance ○ Gilles Duhamel ○ Article ○ Extrait de l'ouvrage « De l'observance à la gouvernance de sa santé », Sous la direction de Anne Laude et Didier

	<p>Tabuteau, PUF</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 2007 ○ 18 pages <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pertinence et efficacité des outils de politique publique visant à favoriser l'observance ○ Alain Lopez et Claire Compagnon ○ Rapport officiel IGAS ○ Juillet 2015 ○ 7 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Peut-on supprimer leurs traitements aux malades qui ne respectent pas leurs traitements ? ○ Denis Piveteau ○ Article ○ Journal de droit de la santé et de l'assurance maladie ○ 5 pages
<p>La régionalisation du système de santé est-elle une utopie ?</p>	<p>Document 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Entre continuité et rupture : la création des agences régionales de santé ○ Laurent Chambaud ○ Article ○ Revue ADSP ○ Juin 2008 ○ 4 pages <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour des agences régionales de santé dotées de plus de moyens de régulation ○ Pierre-Henri Bréchat et Alain Lopez ○ Article ○ Revue Les tribunes de la santé ○ Été 2017 ○ 13 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Redéfinir l'articulation entre niveau central et échelons déconcentrés ○ Rapport officiel ○ Cour des comptes ○ Novembre 2017 ○ 10 pages <p>Document 4</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une régionalisation des conventions de santé profitable aux ARS ○ Romain Marié ○ Article ○ Revue Les tribunes de la santé ○ Automne 2015 ○ 7 pages
<p>Le reste à charge zéro en matière de frais de santé est-il une utopie ?</p>	<p>Document 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La construction du reste à charge ○ Jean-Marc Aubert ○ Article ○ Revue de droit sanitaire et social ○ Novembre 2017 ○ 8 pages <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Refonder l'assurance maladie ○ Brigitte Dormont, Pierre-Yves Geoffard et Jean Tirole ○ Note d'analyse économique ○ Avril 2014 ○ 12 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La prise en charge de l'assurance maladie ○ Rapport officiel ○ Cour des comptes ○ Septembre 2016 ○ 10 pages <p>Document 4</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les effets de la CMU -C sur le recours aux soins ○ Noémie Jess ○ Article de la revue Etudes et résultats, DREES ○ Décembre 2015 ○ 6 pages
<p>Le corps connecté, une nouvelle normopathie ?</p>	<p>Document 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le corps, nouvel objet connecté ○ Article ○ Cahier innovation & prospective ○ CNIL ○ 2014 ○ 21 pages (extraits) <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objets connectés et santé

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Anne DEBET ○ Article ○ Journal de droit et santé et de l'assurance maladie ○ 2017 ○ 9 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vers une médecine connectée, mesurée et personnalisée centrée sur les données et les big data médicaux ○ Jérôme BERANGER ○ Article ○ Techniques hospitalières - SIH ○ 2015 ○ 5 pages
<p>L'économie sociale et solidaire est-elle utile ?</p>	<p>Document 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire ○ Philippe FRÉMEAUX ○ Rapport public ○ 2013 ○ Page 25 à 43 (extraits) <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'utilité sociale ○ Jean GADREY ○ Chapitre ○ Dictionnaire de l'autre économie, sous la direction de Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani ○ 2005 ○ 5 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'économie sociale dans les Hauts-de-France : un gisement d'emplois occupés aux deux tiers par des femmes ○ Didier CASTILLE, Kévin FUSILLIER, Insee ○ Note d'analyse ○ 2018 ○ 4 pages <p>Document 4</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'économie sociale et solidaire, virage ou miracle ? ○ Philippe FREMEAUX ○ Article ○ Le journal de l'école de Paris du management, vol. 94, no. 2, 2012

	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2012 ○ 7 pages
Jusqu'où pousser la prévention ?	<p>Document 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Prôner une norme et la transgresser : le rôle des normes sociales dans le paradigme de l'hypocrisie induite ○ Daniel PRIOLO, Arnaud LIEGEOIS ○ Article ○ Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, numéro 79,(3) ○ 2008 ○ 13 pages <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aspect éthiques de l'éducation pour la santé... ou les limites de la bienfaisance ○ Bernadette ROUSSILE, Jean-Pierre DESCHAMPS ○ Article ○ Santé Publique, vol. s2, no. HS2, 2013 ○ 2013 ○ 7 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Du changement de comportement à l'action sur les conditions de vie ○ Éric BRETON ○ Article ○ Santé Publique, vol. s2, no. HS2, 2013 ○ 2013 ○ 6 pages <p>Document 4</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Education thérapeutique et promotion de la sante : quelle démarche éducative ? ○ Brigitte SANDRIN ○ Article ○ Santé Publique, vol. s2, no. HS2, 2013 ○ 2013 ○ 10 pages
Changer le regard sur le vieillissement : utopie ou réalité ?	<p>Document 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'infantilisation de la personne âgée en établissement gériatrique ○ Sophie LAUBLIN, psychologue, psychanalyste ○ Article ○ Le journal des psychologues ○ Mars 2008/3- N° 256

	<ul style="list-style-type: none"> ○ 4 pages <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Droit des personnes âgées : le retard de la France ○ Article ○ Albert EVRARD, Docteur en droit et Florence FRESNEL, Docteure en droit ○ Revue « Etudes » ○ Novembre 2016 ○ 6 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'âgisme et le jeunisme : conséquences trop méconnues par les cliniciens et chercheurs ! ○ Stéphane ADAM Professeur à l'Université de Liège, Sven JOUBERT et Pierre MISSOTTEN professeurs à l'Université de Montréal ○ Article ○ Revue de neuropsychologie ○ 2013 /1(volume 5) ○ 9 pages <p>Document 4</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le pouvoir gris du lobbying au pouvoir sur soi ○ Article ○ Jean Philippe VIRIOT DURANDAL, Maître de conférences en sociologie, chercheur ○ Revue « gérontologie et société » ○ 2012/4 n°143 ○ 15 pages
<p>La vie affective et sexuelle en établissement et service social et médico-social (ESSMS) est – elle encore un tabou ?</p>	<p>Document 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vie affective et sexuelle des personnes handicapées- Question de l'assistance sexuelle ○ Comité Consultatif National d'Ethique pour les Sciences de la Vie et de la Santé ○ Avis n° 118, Septembre 2012 ○ 15 pages <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner la vie affective et sexuelle en établissements et service social et médico- social (extraits) ○ Dominique DUBOIS Juriste et Conseillère Technique au CREAL de Bourgogne Franche -Comté ○ Article

- ASH : numéro juridique
- 22 septembre 2017 N° 3026
- 13 pages

Document 3

- Sexualité et handicap : un défi social
- Denis VAGINAY, Docteur en psychologie clinique, psychanalyste
- Article
- Le journal des psychologues
- Février 2013
- 7 pages

RAPPORT

Il s'agit de mener une étude critique d'un dossier constitué de plusieurs articles, extraits de revues, documents juridiques, documents institutionnels, etc. Chaque document constituant le dossier apporte des éléments permettant de mettre en regard différents points de vue ou différentes approches du thème proposé.

Prenant appui sur le titre du dossier, le candidat doit construire son exposé en croisant ces informations et en élaborant un développement. Il en présente le contexte, analyse les éléments fournis, les compare, et les rapproche afin de voir leurs liens et d'éventuelles contradictions.

Il s'agit bien d'une étude critique développée à partir de l'exploitation des documents du dossier.

Les connaissances propres du candidat et les ressources disponibles en bibliothèque doivent appuyer et compléter l'analyse critique des documents.

Cette année, le jury a constaté une analyse des documents mieux menée, mais n'allant pas jusqu'à l'analyse critique des dossiers et au croisement des documents entre eux, Quelques exposés demeurent encore trop proches de la leçon.

Concernant la préparation de l'exposé, une approche globale de l'ensemble du dossier doit être privilégiée et non une lecture exhaustive de tous les documents.

Le candidat doit être en mesure de prendre suffisamment de recul ou de distance sur les textes pour construire sa problématique en lien avec le dossier. Le jury a constaté des absences de problématique, des problématiques annoncées et non traitées ou des propositions qui amenaient les candidats dans des fausses pistes qui ne leur permettaient pas de cerner le contour ou les limites du dossier.

Les candidats qui ont bien compris l'enjeu de l'épreuve dans sa perspective critique et ont ainsi construit leur exposé, font de très bonnes présentations avec une meilleure gestion du temps, qui s'est montrée satisfaisante la plupart du temps.

Cependant, très peu de candidats se sont emparés du titre du dossier dans une perspective de questionnement. Le jury est alors souvent conduit à questionner le candidat dès l'amorce de l'oral. Trop souvent, la problématique formulée était mal posée qui a conduit les candidats à proposer un plan qui n'était pas pertinent.

Certains ont fait une mauvaise appréhension du contenu du dossier au point qu'ils n'ont pas pu discerner les enjeux et la portée du dossier. Certains exposés s'amorçaient par une base qui paraissait solide, mais qui très rapidement présentaient un raisonnement récurrent, une reprise des mêmes connaissances aussi bien dans la présentation que lors des réponses aux questions du jury lors de l'entretien.

Le jury a noté souvent l'absence de démonstration des positions ou d'argumentation des avis, parfois affirmés de façon péremptoire ou simples reprises des textes proposés.

La présentation est encore perfectible pour certains candidats tant dans l'usage du diaporama, que de la communication orale.

Le jury a apprécié les présentations structurées avec :

- un rappel contextuel du sujet ;
- une problématique permettant la construction d'un questionnement ;
- un plan équilibré ;
- une mise en valeur des termes, des points importants du dossier ;
- une présentation dynamique, qui ne se limite pas à la lecture d'un diaporama ou des notes écrites au cours de la préparation.

Le jury a apprécié les efforts dans l'usage des outils numériques mais il convient d'utiliser ceux-ci à bon escient afin qu'ils apportent une plus-value à l'exposé.

Des progrès sont constatés concernant la présentation du dossier mais inversement des faiblesses apparaissent lors de l'entretien avec les membres du jury. Les candidats ne doivent pas hésiter à demander une reformulation des questions non ou mal comprises. Les questions sont des prolongements ou des demandes d'explicitations d'éléments exposés par le candidat. Elles ne cherchent pas à mettre le candidat en difficulté.

La grande majorité des candidats a respecté le temps de présentation de trente minutes et a su parler avec allant.

Conseils aux candidats

Dans le cadre de la préparation de l'épreuve, s'entraîner à lire des articles pour se préparer au concours et bien intégrer que cette épreuve n'est pas une leçon, il s'agit de bien identifier la nature des différences.

Il n'est pas demandé de faire une synthèse du dossier, mais de porter un regard critique sur les documents présentés tout en traitant la question posée.

Quelques étapes clés :

- Réaliser une lecture rapide visant une compréhension des idées clefs de chacun des documents
- Confronter les documents entre eux (nature, auteur, sources, etc.) ; mobiliser ses connaissances et d'autres références bibliographiques, dans l'objectif de renforcer sa présentation
- Cerner l'intérêt de la mobilisation des références des documents du dossier et ne pas se limiter à leur simple présentation introductive
- Dégager la problématique dont la pertinence doit s'apprécier au regard de l'intitulé du dossier – Ne pas réduire la problématique un aspect du thème-. La problématisation doit inclure tout le sujet
- Construire un argumentaire dégagant les forces et les faiblesses des documents
- Veiller à étayer toutes positions exprimées
- Bien expliciter les réponses permettant ainsi d'engager un dialogue avec les membres du jury

Conclusion générale

Pour cette quatrième session, un grand nombre de candidats se sont inscrits et ont composé. L'existence de préparations a conduit à des profils de candidats plus diversifiés.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de différencier certaines compositions traduisant une non maîtrise ou une maîtrise insuffisante des questions proposées dans les deux épreuves et d'autres qui montraient la capacité des candidats à produire des analyses de qualité sur les sujets proposés.

Le jury a fait le constat à l'admissibilité de cette session qu'un plus grand nombre de candidats a fait preuve à la fois de connaissances solides et actualisées et de compétences d'analyse, de synthèse, témoin d'une préparation sérieuse aux épreuves. Le nombre de postes n'a malheureusement pas permis d'accueillir à l'admission tous les candidats ayant obtenu des résultats du niveau attendu. Par conséquent, le jury encourage les candidats à persévérer dans cette préparation et à renouveler leur candidature.

Les épreuves d'admission ont permis de sélectionner des candidats conjuguant à la fois un niveau de connaissances satisfaisant et une capacité à extraire des informations, les analyser avec rigueur, les restituer dans un souci de clarté pédagogique.

Le concours de l'agrégation ne peut s'envisager sans des connaissances spécifiques de haut niveau mais aussi sans qu'une culture générale de l'ensemble des domaines de la santé et du social ne soit présente. Ces deux aspects sont particulièrement mobilisés lors des épreuves orales : leçon et étude critique de dossier.

L'épreuve de travaux pratiques, quant à elle, a permis d'apprécier les capacités d'analyse indispensables à l'approche du sujet, la pertinence des choix réalisés par le candidat pour répondre au sujet et leurs capacités à travailler dans un environnement numérique. Les candidats doivent faire preuve d'organisation, de discernement mais aussi de maîtrise des techniques.

Le jury rappelle, cette année encore, que l'enseignement de sciences médico sociales est un enseignement qui requiert une appropriation des technologies du numérique autant pour leur apport actuel au développement des connaissances sur les questions de santé et sociales contextualisées, que dans un objectif d'enseignement.

Le jury a apprécié l'attitude des candidats lors des épreuves d'admission, leur positionnement en tant que représentant de l'Éducation nationale, leur approche de la dimension éducative que leur discipline peut recouvrir au-delà de la sphère strictement disciplinaire. Leur ouverture à l'intérêt que peut représenter l'association de leur discipline avec d'autres et aux pratiques pédagogiques prônant le travail en équipe est à souligner. Le jury est assuré que les nouveaux agrégés sauront conserver l'esprit qui les a animés lors du concours.

Remerciements

Le jury remercie monsieur le proviseur, madame le proviseur adjoint du lycée Etienne Jules Marey de Boulogne Billancourt pour la qualité de l'accueil qu'eux-mêmes et leurs équipes ont réservé à ce concours, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Le jury remercie également l'ensemble des personnels en particulier les personnels chargés de l'accueil des membres du jury et des candidats, les personnels chargés de la maintenance informatique et les personnels chargés de la propreté des locaux.

La qualité de leur travail est pour beaucoup dans l'ambiance sereine dans laquelle les candidats ont pu travailler.

AGREGATION DE SCIENCES MEDICO-SOCIALES
BIBLIOGRAPHIE
JUIN 2018

Ouvrages

ASTIER I., Sociologie du social et de l'intervention sociale, coll. 128, A. Colin, 2010
ATTIAS-DONFUS C., SEGALEN M., Grands-Parents : la famille à travers les générations, Odile Jacob, 2014
AVENEL C., Sociologie des "quartiers sensibles", Editions Armand Colin 2007
AVENEL C. ; BOURQUE D., Les nouvelles dynamiques du développement social, Champs du social, Collection Questions de société, 2017
BAUDURET J-F., JAEGER M., Rénover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation, Dunod, 2° éd., 2005
BAUDURET J-F., Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques, Collection: Santé Social, Dunod, 2013
BEC C., La Sécurité sociale, une institution de la démocratie, Gallimard, 2014
BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C. (dir.), Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social, 2012
BERGERON H. Sociologie politique de la santé, PUF 2014
BERGONNIER -DUPUY G., DURNING P., JOIN-LAMBERT H., Traité d'éducation familiale Dunod ed 2013 coll psychosup
BIAGINI S., BOLES J.M., L'éthique dans les structures médico-sociales, Les Carnets de l'espace éthique de Bretagne occidentale n° 4, Sauramps médical 2014
BLAIS M.C, La solidarité, Histoire d'une idée, Gallimard, 2007.
BLOCH M.A., HENAUT L., Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social, Collection: Santé Social, Dunod / Fondation Paul Bennetot-Groupe Matmut, 2014
BORGETTO M.; CHAUVIERE M. Qui gouverne le social ?, Collections Études, Dalloz 2008.
BORGETTO M., A.-GINON S., GUIOMARD F., D.PIVETEAU (dir.), Travail et protection sociale : de nouvelles articulations ?, LGDJ, coll. « Grands colloques », 2017

BORGETTO M., LAFORE R., Droit de l'aide et de l'action sociale, Montchrestien, 8 ^{ème} édition 2012
BOUQUET B., Ethique et travail social, DUNOD, 2012
BOUQUET B., JAEGER M., SAINSAULIEU I., Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Collection: Santé Social, Dunod, 2007
BOURDILLON François, BRÜCKER Gilles, TABUTEAU Didier, Traité de santé publique, Lavoisier, (3 [°] Éd.) Coll. Traités, 2016,
BRACONNIER C., MAYER N. avec BOZEC G., CANIHAC H., FUCHS N., JARDIN A., MARNEUR V., MORABITO L., PEUGNY C., POYET C., REGUER-PETIT M., SALARIS C., SQUARCIONI L., Les inaudibles - Sociologie politique des précaires, 2015, Presses de Sciences Po Académique
BRAS PL., POUVOURVILLE G., TABUTEAU D., Traité d'économie et de gestion de la santé, Les Presses de Sciences Po, Editions de Santé 2009
BRESSON M., Sociologie de la précarité, coll. 128, Armand Colin, 2 ^{ème} édition 2015
BREUGNOT P., Les innovations socio-éducatives, Presses de EHESP, 2011.
BRODIEZ-DOLINO A., VON BUELTZINGSLOEWEN I., EYRAUD B., LAVAL C. et RAVON B. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales - De l'histoire à la sociologie, Presses universitaires de Rennes, 2014
CALVEZ M. (dir.), Santé et territoires. Des soins de proximité aux risques environnementaux, Rennes, PU Rennes, coll. « Espace et territoires », 2016,
CARREL M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, mai 2013
CASTEL R. L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?, Seuil, 2003
CASTEL R., la montée des incertitudes Seuil 2009
CASTEL R., MARTIN C. (dir), Changements et pensées du changement. Echanges avec Robert Castel, Paris, La Découverte, 2012
CHAPON N., Parentalité d'accueil et relations affectives, Presses universitaires de Provence, 2014
CHEVALIER Tom, L'État-providence et les jeunes, L'Harmattan, 2012
COMMAILLE J., Misères de la famille. Question d'Etat, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996
Conseil d'état, La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives, colloque organisé par le Conseil d'Etat, La documentation Française, 2014

Conseil supérieur du travail social (CSTS), Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social, Presses de l'EHESP, 2013
CORON G., L'Europe de la santé, Enjeux et pratiques des politiques publiques, Presses de l'EHESP, janvier 2018
DE GROVE-VALDEURON N., Droit européen de la santé, LGDJ, Lextenso éditions 2013
DE KERVASDOUE J., Carnets de santé de la France, Dunod 2012
DE MONTALEMBERT M. (Dir.), La protection sociale en France? collection Les Notices, 6 ^e édition, La Documentation Française, 2013
DECHAUX J.-H., Sociologie de la famille, Paris, La découverte, Coll. « Repères », 2009
DECHAUX J.-H., Des modèles de parenté pluriels : vers une démocratisation de la vie familiale ?, in GALLAND O. et LEMEL Y., La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre, 3 ^e édition, Paris, A. Colin, 2011 pp. 121-145.
DIDRY Claude, L'institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire. La Dispute, collection travail et salariat, 2016, 244 pages,
DONZELOT J., La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009
DONZELOT J., Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues, Point poche, 2008
DUCALET P., LAFORCADE M. Penser la qualité dans les institutions sociales et médico-sociales, Seli Arslan, 3 ^e édition 2008.
DUPEYROUX J.-J., BORGETTO M., LAFORE R., Droit de la sécurité sociale, Dalloz précis 18 ^e édition 2015
DUVOUX N., L'autonomie des assistés, sociologie des politiques d'insertion, PUF, 2009
DUVOUX Nicolas, Le nouvel âge de la solidarité - Pauvreté, précarité et politiques publiques / - Seuil - 2012
DUVOUX N., Les inégalités sociales, Que sais-je ?, PUF, 2017
ELBAUM M., Economie de la protection sociale, Quadrigue Manuels, PUF 2 ^e édition 2011
ELOI L., Le bel avenir de l'état providence, Ed. Les liens qui libèrent, 2014
FELLER E., Du vieillard au retraité : la construction de la vieillesse dans la France du XX ^e siècle /- 2017: L'Harmattan, 2017
FERRERA M. Les nouvelles frontières du social, Presses de Sciences Po, 2009
FRAGONARD B., Vive la protection sociale ; Odile Jacob, 2012

GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2007
GARGOULLAUD S. et VASSALLO B., Réinventer la famille, Doc en poche - Place au débat, La documentation française, 2013
GASQUET-BLANCHARD C., Ebola, géographie d'une crise sanitaire. 1994-2005, Rennes, PU Rennes, coll. « Géographie sociale », 2016
GILBERT C. / dir., HENRY E. / dir., Comment se construisent les problèmes de santé publique. Paris : La Découverte, Recherches. Territoires du politique. 2009
GILBERT C. , HENRY E., JOUZEL J.N., MARICHALAR P., Dictionnaire critique de l'expertise, Santé, travail, environnement, 2015, Presses de Sciences Po Références
GODET M., MOUSLI M., Le vieillissement une bonne nouvelle, La documentation Française, 2009
GUELAMINE F., Action sociale et immigration en France, Collection santé-sociale, Dunod, 2008
GUILLEMARD A-M. - Les défis du vieillissement – Âge, emploi, retraite : perspectives internationales Armand Colin, Collection U, 2010
GUILLOY C., La France périphérique , Comment on a sacrifié les classes populaires, Flammarion, collection DOCUMENTS SC.HUMAINES, 192 pages, 2014
HARDY J.P., Financement et tarification des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, Dunod 3e éd. 2010
HASSENTEUFEL P., Sociologie politique : l'action publique, Armand Colin, 2011
E HENRY, C GILBERT, JN JOUZEL, P MARICHALAR, Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Références Santé », 2015
HUTEAU G., LE BONT E ., Sécurité sociale et politiques sociales, Armand Colin, 2 ^{ème} édition, 2018.
JAEGER M., BERNARDOT M ., BERRAT B., BOUQUET B, Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale (dir.), Paris, Dunod, 2011
JAEGER M., L'articulation du sanitaire et du social, Travail social et psychiatrie, Santé Social, Dunod, 2012 - 3 ^{ème} édition -
JAEGER Marcel, Guide du secteur social et médico-social, Dunod, 10 [°] éd., 2017
JANVIER R., MATHO Y. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales - Dunod - 2011

JOURDAIN A. / dir. ; BRECHAT P.-H. / dir. ; BASSET B.; et al. La nouvelle planification sanitaire et sociale. 2e édition. Rennes : Presses de l'EHESP, 2012
JOURDAN Didier, BOURDILLON François / préf., La santé publique au service du bien commun ? Politiques et pratiques de prévention à l'épreuve du discernement éthique. Paris : Editions de Santé, 2012
La Documentation Française, Quel avenir pour la protection sociale ?, Les cahiers français, 2014
LAGRAULA-FABRE M., La violence institutionnelle, L'Harmattan, 2005
LE BORGNE C, MESSI P, Les acteurs du système de soins, Les institutions et organismes français et européens de la politique de santé, Huveaux France, 2008
LAUDE A., MATHIEU B., TABUTEAU Droit de la santé, 3ème édition Thémis, PUF, 2012
LAUDE Anne, TABUTEAU Didier , La loi santé: regards sur la modernisation de notre système de santé, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2016
LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition. Paris. Belin. 2013.
LHUIILLIER J-M., Le droit des usagers dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Presses EHESP
LHUIILLIER J-M., L'aide sociale à l'enfance, Berger-Levrault, 9 ^{ème} éd., 2009
LIMA L. Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse, 2016 , Champ social,
LÖCHEN V., Comprendre les politiques sociales, Paris, DUNOD (4ème édition), 2013
LONCLE P., Politiques de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010
LONG M. Associations et pouvoirs publics, Editeur : LGDJ, Collection : Systèmes, 2010
LOPEZ A., Réguler la santé, Rennes : Presses de l'Ehesp, 2013
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2013.
MOQUET-ANGER M.L. Droit hospitalier, LGDJ 2014
NEIRINCK C., GROSS M., Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? Question de droit et de société, La Documentation française, 2014
OMARJEE I., Droit européen de la protection sociale, Editeur : Bruylant, Collection : Droit de l'Union européenne, 2018

PAQUOT T., LUSSAULT M, BODY-GENDROT S., La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La découverte, mais 2000
PAUGAM S., l'intégration inégale, PUF, 2014
PENAUD P., Politiques sociales, Dalloz, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques – 2014
PEUGNY C., Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Seuil, 2013
RAYSSIGUIER Y., JEGU J., LAFORCADE M., Politiques sociales et de santé. Comprendre et agir, 2° éd., Presses de l'EHESP, 2012.
ROSANVALLON P., La nouvelle question sociale, Seuil, 1998
ROTHER C., Jeunes en errance. Relation d'aide et carrières de marginalité, Presses Universitaires de Rennes 2016
SERAPHIN G. comprendre la politique familiale, collection enfance gazette santé social Ed Dunod 2013
SIWEK P., Gouvernance de la santé, les acteurs institutionnels, Editions Le Coudrier, 2011
TABUTEAU D., Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé., Paris : Editions Odile Jacob, 2013
TRUCHET D., Droit de la santé publique, , Mémento Dalloz, 8ème édition 2012
TUFFREAU, F.; BERCELLI, P., LAMOUR, P.; SCHWEYER, F.-X., Dictionnaire de l'organisation sanitaire et médico-sociale. 2e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2013
VAN GAMEREN V., WEIKMANS R., L'adaptation au changement climatique - Essai (poche). La découverte, 2014
VERBA D., GUELAMINE F., Interventions sociales et faits religieux, Presses de l'EHESP, 2014
VERDIER P, NOE F., L'aide sociale à l'enfance, collection enfances, gazette santé-sociale, 2013
VERDIER P., DAADOUCHE C., La protection de l'enfance après la réforme de 2016, coll. Le Point sur,. Berger-Levrault, 2018
VIGNERON E. - Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès ? Editions Elsevier Masson, 2011
WARIN P., Le non-recours aux politiques sociales, Presses universitaires de Grenoble, 2016

WEBER F. Penser la parenté aujourd'hui la force du quotidien Coll Sciences sociales de Rue d'Ulm, 2013

ZAOUCHE GAUDRON C., Enfants de la précarité, Eres, coll : Enfance et Parentalité, 2017

ZUCMAN E. (ed), Action médico-sociale au service des personnes handicapées -L'-, Pour un juste renouveau, Toulouse : Erès (éditeur), collection Espace éthique, 2013